



Vendredi 17 octobre 2014

A
Monsieur le Président
de l'UNICAEN

LE SECRETAIRE
ACADEMIQUE

Objet : IATSS titulaires et précaires - versement exceptionnel de fin d'année

SNASUB,
Syndicat National
de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des
Bibliothèques

Monsieur le Président de l'UNICAEN,

48, rue du val noble
61000 Alençon

Versement exceptionnel de fin d'année des titulaires gérés financièrement par l'université

02 33 27 56 09
06 11 64 15 57

Nous venons de prendre connaissance ce jour des annonces de notre ministre relatives à la rallonge indemnitaire pour les agents de catégorie C et B : 100 euros pour les premiers et 50 euros pour les seconds.

snasub-caen@orange.fr

Le SNASUB-FSU souhaiterait savoir si ces montants seront bien versés en fin d'année pour les personnels IATSS titulaires et si un reliquat de fin d'année y sera ajouté.

Permanence quotidienne :
13h30/17h30

Dans cette perspective, nous voudrions connaître les montants du versement exceptionnel ainsi que les éventuels critères de répartition pour les personnels de catégorie A, B et C de la filière administrative et ITRF.

<http://www.snasub-caen.fr/>

Versement exceptionnel de fin d'année des contractuels

Nous souhaiterions aussi connaître le montant applicable aux agents contractuels ainsi que les conditions d'éligibilité.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

François FERRETTE
Secrétaire académique SNASUB-FSU

Membre de la
Fédération
Syndicale
Unitaire

